

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.4/805/Add.1
17 janvier 1961
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Dix-septième session

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Note du Secrétaire général

Les membres du Comité intérimaire du calendrier des conférences et le Président de la Commission des droits de l'homme consultés, il a été décidé d'avancer de deux semaines la date d'ouverture de la dix-septième session de la Commission (voir E/3423/Add.1). La première séance de la Commission se tiendra donc au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, le lundi 20 février 1961 à 11 heures.
